



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} mars 2021 à 19h00
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

LUCINGES

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle communale La Grange sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Christine BURKI

Date de convocation du conseil municipal : 23/02/2021

Présents : JL. SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, A. CHICHER, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, L. BAUD, JY. BEUCHER, P. CHARRIERE, A. DROUX, A. FAVRAT, P. GERBAZ, E. JOVILLAIN, JP LEMMO, J. MOSCONI, D. SIMONEAU, V. MOUCHET, M. SARTON, C. MASCAGNI.

Compte-rendu n° 02-2021 - Publié le 09/03/2021

1- Désignation du secrétaire de séance

En application des dispositions des articles L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Christine BURKI en qualité de secrétaire de séance.

2 – Adoption de l'ordre du jour

Le conseil municipal à l'unanimité adopte l'ordre du jour présenté par Monsieur Le Maire et figurant sur la convocation du 23 février 2021.

3 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur Le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le procès-verbal du 25 janvier 2021. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

4 - Compte-rendu des décisions du maire

- **Décision N°2021.03** : Défense des intérêts de la commune dans l'instance intentée devant le TA de Grenoble par les consorts Rapin et Taris – Désignation du cabinet AABM à Grenoble.

5- Présentation du bilan de l'Archipel Butor

Présentation du rapport des activités 2020 du Manoir des Livres, de la maison Michel Butor et de la bibliothèque Michel Butor par Justine Roguet, bibliothécaire et Aurélie Laruelle, responsable de l'Archipel Butor.

6- ONF : demande de subventions pour travaux sylvicoles 2021

Rapporteurs : Pierre Gerbaz et Agathange Schell, membres de la commission environnement - forêt

Présentation de l'alpage du Loty

Une coupe de bois aura lieu sur la parcelle boisée du Loty. Cette parcelle étant en gestion commune avec la mairie Cranves-Sales, les décisions doivent être proposées aux conseils municipaux des deux communes. Afin de rajeunir le peuplement, un prélèvement en 2023 de 670 m3 de bois mature doit être effectué. Pour cela une piste est nécessaire afin d'évacuer les grumes. Deux tracés ont été étudiés et proposés.

Forêt communale

D'une surface de 119 HA, une intervention de coupe sur la forêt de Lucinges est prévue afin de garder des bois sains, et de rentabiliser l'exploitation forestière.

Les parcelles boisées nommées au cadastre A & D doivent ainsi être prélevées de 1141m3 de bois au total.

Il convient de valider la demande d'aide à la région qui servira à ouvrir une zone de cloisonnement et à entretenir la route forestière afin que le débardage puisse se réaliser dans de bonnes conditions. Ces travaux seront suivis par l'ONF et le référent Natura 2000 pour le respect des lieux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ;
- **Sollicite** l'aide la plus élevée du Conseil Régional pour la réalisation des travaux de dépressage/nettoisement subventionnables ;
- **Demande** au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention ;
- **Charge** Monsieur Le Maire de donner toute suite favorable à ce dossier, et l'autoriser à signer tous les documents s'y rapportant.

7- Annemasse Agglo : approbation du rapport de la CLECT du 18.12.2020 – enseignement musical

Après avoir pris connaissance des travaux menés par la commission et de l'évaluation des charges transférées contenue dans son rapport,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le rapport de la CLECT du 18 décembre 2020 tel qu'annexé à la délibération,
- **Approuve** l'évaluation des charges transférées pour les montants présentés.

8- Rapport des commissions

- **Commission finances** : réunion de la commission le 24 mars à 19h00 pour l'étude du compte administratif 2020, budget 2021 et projection sur les ressources de la commune.
 - **Commission urbanisme** : la commission PLU s'est réunie à 2 reprises le 01 février et le 01 mars pour travailler sur la modification 1 du PLU. Elle a bien avancé sur les orientations d'aménagement et de programmation pour maîtriser les nouveaux potentiels d'urbanisation du centre village et les modifications du règlement, le cabinet d'urbanisme doit maintenant avancer sur les procédures et études environnementales.
 - **Commission scolaire** : les activités péri et extrascolaires ont repris pour la plupart en extérieur, sauf la chorale qui n'est pas encore autorisée à reprendre au vu de la situation sanitaire. Un diagnostic du matériel informatique de l'école sera fait afin de répondre à l'appel à projet de l'Etat pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Ainsi les 2 classes qui ne disposent pas encore de Vidéo Projecteur Interactif (VPI) pourraient être équipées pour la rentrée scolaire, avec une subvention de 70% de l'Etat.
 - **CMJ** : Madame Jennifer Mosconi communique sur le planning du CMJ (sous réserve de la situation sanitaire) :
 - . Mercredi 3 mars : plantation d'un érable avec la commission environnement (secteur La Rappe)
 - . Samedi 20 mars : ateliers découverte de la forêt avec l'association C'est quoi comme bestiole
 - . Vendredi 21 mai : 1ère séance de cinéma (salle communale La Grange)
 - . Samedi 12 juin : 1er tournoi de foot (Agorespace)
 - . Samedi 16 octobre : Cours de 1er secours
 - . Vendredi 29 septembre : atelier mobilité (avec participation de la commission environnement et du Pôle Métropolitain)
 - . Vendredi 29 octobre : Boum et soirée Halloween
- Le CMJ va travailler également sur les projets 2022 et notamment l'équipement des jeux à l'Agora et cour de l'école.
- **Commission communication** : Le retour des sondages distribués avec les bulletins dans les boîtes aux lettres, indiquent un taux de réponse de plus de 10%. Les canaux de communication les plus utilisés sont le site internet de la commune (84%), puis le facebook de la commune, les journaux (Dauphiné, Messenger) et enfin les panneaux d'affichage communaux. 79% des sondés sont prêts à télécharger une application mobile pour la recherche d'information sur la commune et 83% souhaitent une application complète avec plusieurs fonctionnalités. La commission se réunira le 9 mars pour étudier les différents projets d'application mobile.

- **Commission environnement** : un érable donné par Monsieur Louis Hominal sera planté route de la Rappe avec la participation des jeunes du CMJ. Une deuxième boîte à livres a été installée vers la boulangerie, une boîte à pains pourrait également être installée. L'association des Croqueurs de Pomme est venue pour tailler et apporter de l'engrais au verger de la salle communale. Le 20 mars, manifestation les mille et une pattes pat's avec ateliers nature, land art, découvertes... depuis les Affamés dès 13h30.

9- Informations diverses

- **Eclairage public** : demande de Madame Viviane Mouchet pour adapter l'extinction de l'éclairage public aux horaires du couvre-feu. Monsieur Yves Dieulesaint va se renseigner sur la faisabilité et le coût financier de cette mesure.
- **Chenilles processionnaires** : un arrêté avait été pris par Monsieur Le Maire pour contraindre les propriétaires d'arbres infectés à prendre les mesures nécessaires.
- **Chemin rural de Chez Mellot** : le tracé initial a été dévié par l'usage pour la partie haute du chemin avec un accès sur la route départementale avant les barrières de sécurité. Ce tracé actuel passe en partie sur une propriété privée qui a depuis peu été achetée et dont les propriétaires ont clos le terrain après accord avec le département pour laisser un passage aux piétons. Le département a rappelé récemment au propriétaire d'enlever tout équipement ou autre appui sur le domaine public.

10- Planning

- Dates prochain conseil municipal : mardi 6 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 21h30

**Le Maire,
Jean-Luc SOULAT**



Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés et décisions du maire à caractère général sont consultables en mairie dans les registres de la commune. Les procès-verbaux du conseil municipal sont également consultables en mairie et sur le site internet de la commune, une semaine après leur approbation au cours de la séance du conseil municipal suivant.

